

Madame, Monsieur, chers(es) Amicalistes,

Je viens vers vous ce jour afin de vous informer de ma décision d'organiser l'assemblée générale ordinaire de notre association : l'AMICALE DU PERSONNEL DES HOPITAUX DE TOURS ET DE CHINON le :

VENDREDI 09 JUIN 2023

À 17H30 SALLE DE RÉUNION AU 12^{ème} ÉTAGE DE LA TOUR DE L'HOPITAL TROUSSEAU

Compte tenu des difficultés liées aux plannings de travail que vous pourriez rencontrer, une solution de vote en ligne ou par voie postale a été mise en place, ainsi qu'un formulaire de vote par procuration, vous pourrez voter du 07 mai 2023 au 28 mai 2023 date limite, passée cette date les votes seront caduques ils ne seront pas pris en compte.

L'ORDRE DU JOUR SERA :

RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2022.

APPROBATION DES COMPTES 2022.

BILAN PRÉVISIONNEL 2023

ACTIONS ET PROPOSITIONS DIVERSES 2023.

Même si le vote n'est pas obligatoire, nous vous invitons à voter massivement

Afin de nous montrer votre attachement à votre association.

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale sera diffusé sur le site internet de l'association rubrique « assemblée générale 2023 » après le 10 juin 2023 et disponible dans les permanences après le 10 juin 2023.

La Présidente de l'Amicale :

F. Pichon